

Recherches sur les voies secondaires dans les Alpes occidentales entre Mont-Genève et Grand-Saint-Bernard à l'époque romaine : approche méthodologique

FRANÇOIS BERTRANDY

ABSTRACT – Destinées à relier les vallées entre elles, les voies secondaires dans les Alpes nord-occidentales ont rarement fait l'objet d'une étude approfondie. L'approche, qui est faite ici, se place sur un plan méthodologique en recensant les témoignages antiques, peu nombreux, disponibles (textes, inscriptions, documents cartographiques), et en donnant les critères de définition d'une voie secondaire. Sont traitées ensuite les voies secondaires traversant les Alpes et celles reliant les vallées, à l'est de la cité de Vienne, en Narbonnaise et dans les Alpes Graies. Il est émis l'hypothèse que l'installation de bornes milliaires sur une voie secondaire suggère un changement de statut de la voie (ex. de Genève à la Tarentaise, de Genève au Valais par la vallée de l'Arve) et que cette évolution est le fruit de la réorganisation de l'État et de la défense de l'Empire par la tétrarchie.

Mots Clés: Narbonnaise, Tarentaise, Valais, routes, toponymie.

Parole chiave: Gallia Narbonese, Tarantaise, Valais, Strade, Toponimi

François Bertrandy - Université de Savoie (Chambéry)

1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Devant l'absence de sources antiques littéraires, épigraphiques voire cartographiques, les savants, qui s'intéressent aux réseaux routiers antiques, ont porté un faible intérêt aux axes de circulation secondaires. Il a donc surtout été fait état des grandes voies impériales, dont les vestiges dans le paysage actuel sont réels, en laissant entendre, par exemple, que s'il y avait une circulation dans les Alpes, elle n'était consacrée qu'à leur franchissement pour gagner des régions plus lointaines. À cet égard, la démarche suit le témoignage tardif de Zosime, qui montre que les Alpes sont avant tout des montagnes que des routes franchissent pour relier la Gaule ou la Germanie à l'Italie (Zosime, *Histoire nouvelle*, 6, 2). On n'est pas loin du *topos*¹.

L'attention portée à l'existence d'une circulation interne propre aux populations alpines me semble donc avoir été négligée. Or elle devait être tout aussi importante, au moins entre les mois d'avril et de novembre, sans exclure les déplacements pendant la saison hivernale, un peu plus risqués cependant en cas de

mauvais temps. L'essence même d'une route secondaire est celle d'un itinéraire de liaison, moins fréquenté certes que les routes impériales, mais chargé principalement, dans les Alpes, et probablement ailleurs, de décroiser les vallées, souvent à partir d'un axe majeur.

Il importe alors de réfléchir sur les critères qui permettent de distinguer les axes secondaires des voies principales et d'envisager aussi une possible évolution de leur statut pendant l'Empire. À partir de la documentation en notre possession, il me paraît possible de répertorier les éléments d'une approche méthodologique qui classent et hiérarchisent les données concernant les voies secondaires ?

Reste à évoquer le cadre dans lequel s'inscrivent mes réflexions. N'étant pas un spécialiste des questions routières dans l'arc alpin en général, je voudrais simplement tenter de faire quelques observations dans la seule région qui me soit un peu familière, à savoir la partie orientale de la cité de Vienne, la plus grande cité de la province de Narbonnaise². Mais je débordrai sur la province des Alpes Graies et celle des Alpes Pennines, deux provinces unifiées admini-

strativement peut-être sous Septime Sévère³ et dans une moindre mesure sur le nord de la province des Alpes cottiennes. Dans la zone concernée, pour que ma démarche soit claire, j'ai pris en compte certains itinéraires secondaires appelés à franchir les Alpes et ceux qui empruntent des cols reliant les différentes vallées entre elles (voir carte). Mais faute de temps, je ne parlerai pas des trafics susceptibles de justifier l'existence de voies secondaires pour livrer çà et là des marchandises : je pense en particulier au sel de la Tarentaise⁴.

2. LES SOURCES

2.1. Inventaire

- À propos des grands itinéraires routiers, les témoignages littéraires sont extrêmement avariés de renseignements et à plus forte raison ils le sont pour les voies secondaires.

Pour mémoire, je rappellerai le texte de César évoquant l'épisode de Servius Galba, envoyé par le proconsul prendre ses quartiers d'hiver dans le Valais, afin de contrôler la route du Grand-Saint-Bernard et contraint d'affronter les Sedunes et les Vérages (*Bell. Gall.*, 3, 1-6). On s'interrogera sur la nature de la voie au sud du Léman. Est-elle considérée comme une route secondaire de franchissement ou plutôt de contournement des Alpes ? Le problème sera discuté plus loin.

- Strabon est le seul auteur qui évoque directement les deux voies empruntant, l'une le col du Petit-Saint-Bernard et l'autre le col du Grand-Saint-Bernard, impraticable aux attelages à l'époque d'Auguste (*Géographie*, 4, 6, 7). Par déduction, l'unique voie carrossable serait celle du Petit-Saint-Bernard sur le territoire des Salasses, puis sur celui des Ceutrons. L'examen de ces deux routes ne relève pas de notre propos. En revanche, il ne sera pas inutile de prendre en considération les voies secondaires qui se greffent sur elles.

- Ammien Marcellin, enfin, dans un passage bien connu décrit les perches qui jalonnent à intervalles réguliers les routes enneigées des Alpes cottiennes (*Histoires*, 15, 10, 5). C'est un usage qui confirme l'existence d'une circulation hivernale dans les Alpes occidentales, peut-être plus importante qu'on ne le soupçonne en général, et que nos contemporains continuent d'appliquer sur les routes modernes. On peut supposer que la méthode était en vigueur pour les routes secondaires.

- Les sources épigraphiques

Pour les voies secondaires, elles se résument à quel-

ques bornes milliaires mises au jour sur les axes Genève-Martigny, Genève-Tarentaise. Ce sont deux milliaires de la voie Genève-Martigny, deux, peut-être trois milliaires de la voie de l'Arve et deux milliaires de la voie Genève-Tarentaise. Ces bornes n'appartiennent qu'à l'époque de la tétrarchie et ce contexte chronologique doit suggérer une réflexion. En dehors de l'épigraphie des bornes milliaires, je reviendrai aussi sur l'épithaphe de cet adolescent ceutron parti étudier dans le Valais⁵.

- Les sources cartographiques

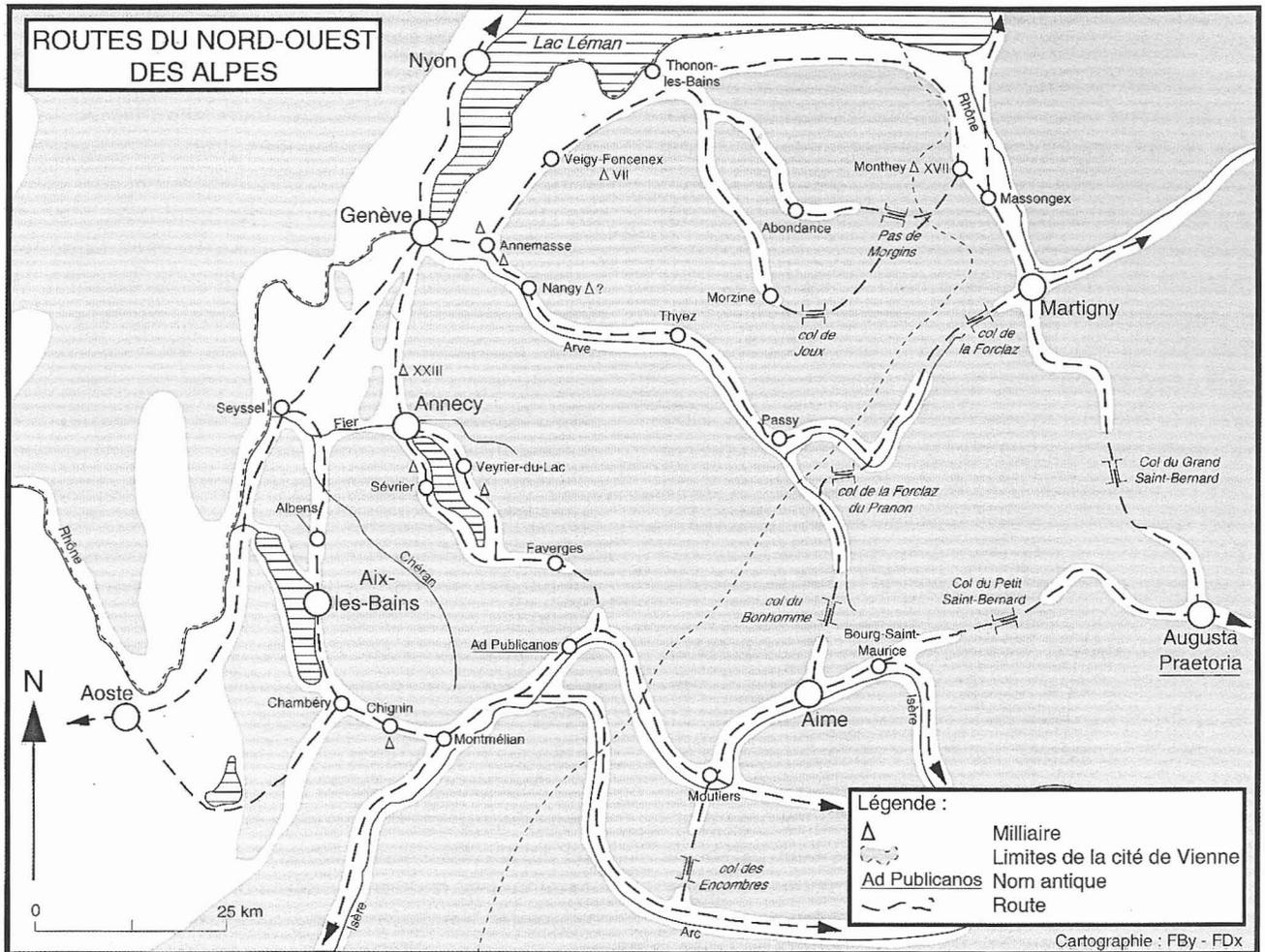
Une fois encore, ces sources - *Table de Peutinger*, *Itinéraire d'Antonin* - ne concernent pour la plupart que les itinéraires principaux, la voie impériale Milan-Vienne, la voie Aoste (*Augusta Praetoria*)-Germanie par le Valais ou la voie Suse (*Segusio*)-Vienne par le col du Montgenèvre, l'Oisans, Grenoble (*Cularo*).

Seule la *Table de Peutinger* (segment II), en dehors des axes principaux, fait état de voies vraisemblablement secondaires, comme celle qui relie Vienne à Genève par Aoste (*uicus Augustum*), *Etanna* et Seysse (Condate) et celle qui, depuis Genève, par Annecy (*Boutae*), et Viuz-Faverges (*Casuarina*), rejoint à l'entrée de la Tarentaise la voie impériale Milan-Vienne. Il importera de réfléchir sur le statut de ces axes.

L'utilisation de cartes réalisées à partir du XVII^e siècle et des cartes topographiques apporte-t-elle des éclairages déterminants ?

Si l'on prend l'exemple de la Savoie, qui formait la partie occidentale du royaume de Piémont-Sardaigne, on dispose, à partir du XVII^e siècle, de cartes remarquables par leurs détails iconographiques et leur polychromie (par exemple, la carte de J.-P. Thomas Borgonio, *Carta corografia degli stati di S. M., il re di Sardegna*, 1683).

Document exceptionnel, le Cadastre sarde de 1730 ou mappe donne un état réaliste et fiable des parcellaires, des chemins ainsi que des lits des cours d'eaux avant la mise en chantier des grands travaux de construction routière au XVIII^e siècle et d'endiguement au XIX^e siècle. Il permet de repérer des chemins médiévaux, peut-être censés recouvrir parfois le tracé de voies antiques. Mais vouloir fonder cette observation sur ces vestiges du Moyen Âge relève d'une démarche audacieuse, car il n'y a aucune indication topographique, simplement un numérotage des parcelles à des fins fiscales et aucune hiérarchisation des cheminements qui ont certainement beaucoup évolué depuis l'Antiquité. Il faudrait pouvoir exploiter les *tablettes* qui accompagnent cette représentation car elles donnent les noms des propriétaires des parcelles avec parfois l'indication d'un toponyme. Certains d'entre eux pourraient se rapporter à une voie, mais le dépouillement serré des *tablettes* reste à faire, et il n'est



pas du tout assuré qu'il permette de retrouver des tracés antiques⁶.

Toujours pour la partie orientale de la cité de Vienne, il existe une "Carte de la Savoie", tirée au 1/94 500e, par G. Grienberger et Fr. Schitvein, signée Cocelli, datée de 1737 et conservée au Service historique de l'Armée de terre à Vincennes (cote J-10-C-1564), n'est pas utilisable. Ce dernier document longtemps resté confidentiel est de dimensions imposantes (3x2mètres). Émanation contemporaine de la carte sarde, malgré l'avantage sur elle de hiérarchiser les chemins et d'indiquer la toponymie, comme toutes ses devancières, elle n'offre cependant aucune précision sur les tracés des routes et des chemins.

À l'heure actuelle, les routes forestières, les sentiers de randonnées figurés sur les cartes IGN au 50000e, et mieux au 25000e sont les seuls indices susceptibles de recouvrir des cheminements antiques notamment entre les vallées. L'exemple de la voie romaine descendant le versant tarentais du Petit-Saint-Bernard, parfaitement visible sur le terrain, est bien connu. À condition de ne pas surinterpréter les tracés modernes, rien n'interdit donc de supposer que des observations identiques soient à faire sur des axes secondaires. La voie Aime-Martigny par le col du Bonhomme est un exemple parmi d'autres possibles.

On y reviendra. Ainsi donc, lorsque les sources antiques font défaut, l'examen de documents cartographiques plus récents favorisent la formulation d'hypothèses plausibles.

2.2. Les critères de définition d'un axe secondaire

Dans la mesure du possible, j'ai essayé de prendre en compte tous les témoignages susceptibles de confirmer l'existence de voies antiques de moindre importance. Pour cette raison, j'ai retenu :

- Les vestiges archéologiques

Comment faire l'inventaire des traces archéologiques en liaison avec une route et à plus forte raison une route secondaire ? Pour le territoire français, on a la chance d'avoir à notre disposition des inventaires archéologiques réalisés récemment⁷. Leur dépouillement apportent incontestablement des informations précieuses sur les découvertes faites le long ou à proximité des voies de passage. Cependant, en raison des critères très stricts de publication, ces inventaires ont aussi leurs limites, car les informations qu'ils donnent sont brèves, l'accès aux publications locales n'est pas toujours aisé et, du fait de la nature même de la collecte, l'esprit critique fait parfois défaut.

En premier lieu, il faut distinguer les traces matérielles laissées par une voie antique : ce sont les entailles dans le rocher, les murs de soutènement qui apparaissent encore, les ornières intentionnelles ou non, les rayures antidérapantes (par exemple, sur la voie du Fier, avant qu'elle ne rejoigne le Rhône⁸; ce sont aussi des éléments de voie dallée ou des traces de pont antique supposées.

Mais il faut prendre en compte d'autres vestiges, comme les monnaies ou la céramique, les objets tels les fibules et les bijoux, les outils, qui alimentent des échanges commerciaux.

- La numismatique, par les trouvailles de monnaies sous la forme de trésors ou de monnaies isolées, est susceptible d'attester le passage de voyageurs. J'ai procédé, il y a peu, à un inventaire des monnaies gauloises et romaines, datant de la fin de la République entre Montgenèvre et le Léman⁹.

Bien qu'isolées et en exemplaires restreints, les trouvailles monétaires confirment en partie les remarques faites à propos de la répartition des trésors. Elles ont été mises au jour sur un axe de circulation principal du territoire pris en considération :

- celui qui conduit d'Aoste (*Augusta Praetoria*) à Vienne par le col du Petit-Saint-Bernard, la vallée de l'Isère, la combe de Savoie, Chambéry, les Echelles, ou vers Grenoble et au-delà (découvertes mentionnées par la *CAG 73* : Le Bois, n° 045, p. 128 ; Gilly, n° 124, p. 163 ; Châteauneuf, n° 079, p. 143 ; Gerbaix, n° 122, p. 131 ; Verel-de-Montbel, n° 309, p. 209) ;
et sur deux itinéraires dits secondaires à la fin de la République
- celui qui à la hauteur d'*Ad Publicanos*, prend la direction du Val d'Arly pour s'engager à Ugine vers la rive droite du lac d'Annecy et Genève (découvertes mentionnées par la *CAG 74* : Faverges, n° 123, p. 244 ; Marlens, n° 167, p. 264 ; Dousard, n° 104, p. 225 ; Menthon-Saint-Bernard, n° 176, p. 267 ; Veyrier-du-Lac, n° 299, p. 358 ; Annecy, n° 010, p. 150-158 ; Les Ollières, n° 204, p. 283) ;
- celui qui, en provenance du Valais, longe la rive sud du Léman en direction de Genève et plus loin de Seyssel (découvertes mentionnées par la *CAG 74* : Lugrin, n° 154, p. 258 ; Thonon-Les-Bains, n° 281, p. 338 ; Anthy-sur-Léman, n° 013, p. 189 ; Yvoire, n° 315, p. 363 ; Sciez, n° 263, p. 315 ; Douvaine, n° 105, p. 228 ; Annemasse, n° 012, p. 182 ; Seyssel, n° 269, p. 326-327).

La démarche devrait être poursuivie pour les monnaies frappées à l'époque impériale, notamment pendant la crise du III^e siècle, alors que l'Empire rencontre d'énormes difficultés. Les exemples utilisés plus loin en feront état.

La place manque pour évoquer les témoignages de la céramique de fabrication locale ou d'importation qui utilise le réseau routier secondaire pour atteindre les populations vivant dans les vallées reculées. Il y a encore les constructions pouvant appartenir à une station routière et les sépultures.

- La toponymie est évocatrice du passage d'une route, cependant il faut l'utiliser avec précaution, car non seulement la datation est difficile à préciser, mais elle ne renvoie le plus souvent qu'à une lecture médiévale du paysage dans lequel les vestiges romains sont ruinés ou ont été transformés au fil des siècles.

Néanmoins, on retiendra des toponymes bien précis pour désigner une voie, par exemple sur le territoire de la commune de Viuz-la-Chiésaz, avec les lieux-dits *Lavy*. En me livrant à une petite enquête sur le toponyme *Vi*, j'ai rencontré en Haute-Savoie :

- Les chemins dit *La Vi des Bougeries* et *La Ruaz*, sur le territoire de la commune d'Yvoire, qui se raccordent au sud à la voie sud du Léman (*CAG 74*, n° 315, p. 362-364).
- Le lieu-dit *La Vi Ferrat* (*uia ferrata*) dans le sens de voie bien empierrée, sur le territoire de la commune d'Arthaz-Pont-Notre-Dame, se situe à proximité d'un élément de voie pavée qui depuis Genève remonte la vallée de l'Arve (*CAG 74*, n° 021, p. 192).
- Le lieu-dit *La Vi Fourchue*, sur la commune de Dousard, à l'extrémité orientale du lac d'Annecy, est emprunté par la voie Genève-Tarentaise (*CAG 74*, n° 104, p. 225-226). Le toponyme indique peut-être la présence ancienne d'une bifurcation.
- Le lieu-dit *La Vie-à-l'Âne* à Chens-sur-Léman (*CAG 74*, n° 070 (3), p. 205-209) pourrait se rattacher à la proximité du passage de la route sud du Léman.

Il est intéressant également de recenser les occurrences du toponyme *Étraz*, sous ses différentes formes *Létraz*, *Sous-Étraz*, dérivé de *strata* et de l'ancien français *estrée*, qui a pour sens le chemin pavé ou la route d'importance. Ainsi, on relèvera :

- Le toponyme de " *Létraz* " et le chemin des " *Groses Pierres* " sur le territoire de la commune de Nâves-Parmelan *CAG 74*, n° 198, p. 280) par lequel devait passer une voie romaine secondaire, bien attestée par une inscription (*CIL XII 2555=ILHS 55 Tincius Paculus*), dans la commune voisine de Digny-Saint-Clair (*CAG 74*, n° 102, p. 223).
- Le hameau de *Létraz* se rencontre sur le territoire de la commune de Sévrier (*CAG 74*, n° 267, p. 316-319), par laquelle passe la voie romaine d'Annecy vers la Tarentaise.
- Le hameau *Sous Étraz*, rattaché à la commune de Douvaine, voit passer la route romaine du sud du Léman (*CAG 74*, n° 105, p. 226-228).
- Enfin, il faut signaler le terme de *La Ruaz* qui se

retrouve également à Seynod, hameau de Vieugy, à la sortie sud d'Annecy, sur le passage d'une route secondaire (CAG 74, n°268, p. 319-320).

Sur la route reliant Seyssel à Genève, on relève, à la hauteur de Chaumont, le lieu-dit *Le Malpas* et les vestiges de la voie romaine (CAG 74, n° 065, p. 204 et fig. 158). Non exhaustives, ces indications valent pour le département de la Haute-Savoie.

En Savoie, soit parce que les recherches ont été moins poussées sur le terrain, soit parce qu'elles se sont surtout concentrées sur la voie impériale, les toponymes en liaison avec le passage de routes antiques ne se retrouvent que sur l'axe impérial Chambéry-Tarentaise (exemple du toponyme Étraz à Saint-Jeoire-Prieuré (CAG 74, n° 249, p. 197).

- Les sanctuaires établis à proximité immédiate de ces routes. Il s'agit de sanctuaires de montagne, sorte de halte prévue pour les voyageurs désireux de s'assurer la protection de divinités gallo-romaines ou indigènes, honorées en ces lieux, avant de franchir les Alpes. On peut évoquer, dans la combe de Savoie, à proximité de la voie impériale Milan-Vienne, le sanctuaire de Châteauneuf et son temple à Limetus-Mercure, très fréquenté au Ier siècle de notre ère¹⁰.

Sur des axes moins importants, citons le sanctuaire de Mars, à Passy, dans la haute vallée de l'Arve, attesté par la présence d'abondants vestiges gallo-romains (murs, dédicaces à Mars, offrandes variées, monnaies, céramique, fibules) découverts au lieu-dit *Les Outards* (CAG 74, n° 208, p. 283-288)¹¹. Tout aussi intéressant est le sanctuaire de Viuz-Faverges (*Casuaria*) consacré à une divinité principale non identifiée, mais qui abritait également des chapelles consacrées à d'autres divinités (entre autres Jupiter, Mars et Mercure) auxquelles sont adressées des offrandes spécifiques selon les dévotions des visiteurs de passage au moins jusqu'au IVe siècle¹².

- Les stations routières recensées, ou celles plausibles, sont un élément de détermination de voie secondaire. Ainsi sur l'axe Aoste (*Augustum*)-Genève, sont attestées les stations d'*Etanna* et de *Condate* (*Table de Peutinger* et *Itinéraire d'Antonin*). Dans le Valais, celle de Massongex (*Tarnaiaie*), au débouché du pas de Morgins pouvait être utilisée non seulement par les voyageurs gagnant la Germanie par l'axe principal venant du Grand-Saint-Bernard, mais peut-être aussi ceux qui prenaient la direction de la cité de Vienne et Genève par le Pas-de-Morgins.

Dans la vallée de l'Arve, *Adnamatia* (Annamasse), petite agglomération aux portes de Genève, carrefour routier de voies venant de Genève et de la rive sud du Lac Léman, en direction d'Annecy, de Seyssel, de la haute vallée de l'Arve, ne devait être qu'une *mutatio* (CAG 74, n° 012, p. 182). Plus en amont, peu avant Cluses, Thyez, où depuis 1963 a

été reconnue une agglomération antique, doit être considéré comme un *uicus* qui a pu servir de relais. *Mansio* ou *mutatio*, au nom inconnu, ce site était traversé par une voie se dirigeant vers une installation portuaire ou un pont de bois (CAG 74, n° 278, p. 349-350). Enfin, sur le cours supérieur de l'Arve, le site des Outards à Passy, évoqué plus haut, abritait un sanctuaire de Mars fréquenté par les notables viennois. Ainsi qu'en témoigne une borne de délimitation datée du règne de l'empereur Vespasien, on est ici à la frontière du territoire viennois avec la province des Alpes Graies (CIL XII 113 ; ILHS 82). Il est donc fort probable qu'un relais, placé sous la protection du dieu, était établi en ces lieux et permettait aux voyageurs de faire étape - et leurs dévotions - avant de s'engager plus avant en direction du Valais (CAG 74, n° 208, p. 286-287).

- À mon sens, on ne peut prendre en compte les stations douanières postées plutôt sur les axes principaux comme celles de *Acaunus*-Saint-Maurice dans le Valais (*Statio Acaunensis Quadragesimae Galliarum*), d'*Ad Publicanos* (peut-être Gilly-sur-Isère, plutôt que Conflant) dans la combe de Savoie ou d'*Avigliana* entre Gaule cisalpine et Alpes cottiennes, voire encore celle de Genève et de Grenoble et d'Aoste¹³.

S'il est déterminant pour les voies principales, le faisceau d'indices que je viens de rassembler me paraît acceptable aussi pour identifier des routes secondaires, principalement à l'intérieur des Alpes. Appliquons ces principes à quelques exemples, selon les deux types de voies retenus dans mon introduction.

3. LES VOIES SECONDAIRES FRANCHISSANT LES ALPES

3.1. *L'itinéraire Genève-Martigny par le sud du Léman*

Vieil itinéraire protohistorique, le passage d'une voie sur la rive sud du Léman, est attesté à l'est de Douvaine (CAG 74, p. 226-228, n° 105) et sur le territoire de la commune de Massongy, avec le lieu-dit Sous Étraz (CAG 74, p. 265-266, n° 171). La route continuait en direction du *uicus* de Thonon-les-Bains (nom antique inconnu, CAG 74, p. 336-348), mais au-delà les vestiges deviennent plus rares. À Lugrin, la présence d'un établissement humain est reconnu dès le Néolithique final ; le site a livré une monnaie d'or "attribuée aux Salasses" et un *antoninianus* de Trajan Dèce. C'est peu. Mais il paraît cependant plus fréquenté à l'époque burgonde (CAG 74, p. 257-259, n° 154). On doit donc supposer que la route continuait jusqu'au Rhône, avant de prendre la direction de Massongex (*Tarnaiaie*), sur la rive gauche du fleuve.

Capitales des Nantuates, ce bourg était aussi un nœud routier, puisque la voie venant de Genève retrouvait la route principale qui conduisait au Grand-Saint-Bernard par Martigny. Au nord, cette dernière traversait le Rhône pour emprunter la rive droite et gagner le plateau suisse¹⁴.

Identifiée comme une bretelle de la route impériale, la voie dite du sud du Léman était balisée par des bornes milliaires, mais ce n'est qu'aux extrémités de cette route, qu'elles ont été retrouvées : il s'agit de la borne dite d'Hermance sur le territoire de la commune de Veigy-Foncenex, érigée au VII^e mille depuis Genève sous le règne de Constance Chlore et de Sévère, en place (*CIL* XII 5535 ; *CIL* XVII 2 139 ; *ILHS*, 115). Cependant, bien qu'on l'ait longtemps supposé, la borne de Monthey, dressée au XVII^e mille depuis Martigny par Dioclétien et les tétrarques (*CIL* XVII 2 118), n'appartenait pas à l'autre extrémité de la voie, en Valais. Il était érigé en fait à Saint-Tryphon, sur la rive droite du Rhône en dehors de la cité de Vienne, puisqu'on est dans la province des Alpes pennines.

Voie probablement secondaire au début de l'Empire, cette route, qui recouvrait la vieille voie protohistorique empruntée jadis par Servius Galba, a été revalorisée par la tétrarchie, lors de la reprise en main de l'Empire. Ainsi que cela a été bien montré, avec Genève comme tête de ligne, cet itinéraire était devenu un axe principal, à partir du moment où le *uicus* fut transformé en *ciuitas*¹⁵, pour gagner la Germanie et Trêves qui prend de l'importance à partir de la tétrarchie.

On aurait ainsi le témoignage que certains itinéraires secondaires pouvaient changer de statut au cours de l'histoire de l'Empire et il est tentant d'affirmer qu'ils étaient dotés alors de bornes milliaires, en l'occurrence ici datés de la tétrarchie I (Monthey) et de la tétrarchie II (Veigy-Foncenex).

3.2. L'itinéraire Martigny-Genève par le Pas-de-Morgins ou le col de Coux

C'est une route secondaire envisageable, car Servius Galba, après la bataille d'*Octodurus*, " conduisit sa légion sans perte chez les Nantuates, et de là chez les Allobroges, où il hiverna " (César, *Bell. Gal.*, 3, 6). Or, depuis Massongex (*Tarnaiæ*), le chef-lieu des Nantuates, il est possible que, par les centres actuels de Monthey, Trois-Torrents, Morgins, Galba ait accédé au Pas-de Morgins (1369m). C'était le plus court chemin pour rentrer en pays allobroge. Cependant les vestiges pouvant indiquer une voie de passage qui remonte à l'Antiquité, sur le versant occidental, notamment à Abondance, et plus bas dans la vallée, à Vacheresse restent très limités (*CAG* 74, p. 99, n° 001, une monnaie isolée de Caligula ; *CAG* 74, p.

352, n° 286, une monnaie de Constantin)¹⁶. Par Champéry et le col de Coux, qui a l'avantage de ne pas être trop élevé non plus (1921m), un autre itinéraire était également possible avec la faculté d'atteindre rapidement la Dranse de la Manche. Le seul inconvénient est qu'il n'y pas de trouvailles archéologiques recensées aussi bien à Morzine qu'à Saint-Jean-d'Aulps, plus en aval. Néanmoins trente-sept monnaies de Constantin, peut-être le contenu d'une bourse de voyageur, ont été découvertes au col de Coux¹⁷.

3.3. L'itinéraire Aime-Martigny

Il n'y a pas de témoignages littéraires, cartographiques et épigraphiques évoquant la route qui relie Aime (*Axima-Forum Claudii Ceutronum*), la capitale de la province des Alpes Graies, à Martigny (*Octodurus-Forum Claudii Vallensium*), la capitale des Alpes Pennines, deux bourgs indigènes élevés au rang de forum par l'empereur Claude. Depuis Aime, il fallait gagner Bourg-Saint-Maurice (*Bergintrum*), la vallée du Versoyen, puis du Torrent des Glaciers, le carrefour des Chapieux, le col du Bonhomme, le Val Montjoie, la vallée de Chamonix, le col des Montets, le col de la Forclaz ou les gorges du Trient. Les trouvailles archéologiques susceptibles d'attester une circulation sur cet axe sont peu nombreuses, mais il faut retenir la découverte, au col du Bonhomme, de monnaies de Claude et de Néron et sur le site de Notre-Dame-de-la-Gorge, en amont des Contamines-Montjoie, d'un *aureus* de Trajan (*CAG* 74, p. 214-215, n° 085). En revanche, il n'y a aucun témoignage antique sur le versant tarentais du Beaufortain, qui pourrait avoir été raviné par les crues des torrents. Et pourtant, il s'agit là de l'axe le plus court pour unir les deux cités, certainement plus important qu'on ne le pense¹⁸, surtout à partir du moment où les Alpes Graies-Atrétiennes furent réunies aux Alpes Pennines sous l'autorité d'un même procurateur¹⁹. Le bornage de 74 par le légat de Germanie supérieure affectait aux Ceutrons des terrains allobroges, et de la sorte il y avait une continuité territoriale entre pays ceutron et Valais (*CIL* XII 113 = *ILS* 5957)²⁰. Mais pour l'heure, rien n'indique - on notera en particulier l'absence de bornes milliaires- que cet axe, à l'origine de moindre importance, soit devenu un itinéraire principal.

Les relations directes entre Tarentaise et Valais peuvent être confirmées par le témoignage d'une inscription d'Aime, datée de la fin II^e-début III^e siècle, évoquant un certain L. Exomnius Macrinus (*CIL* XII 118 = *ILAlpes* I 36) qui s'en était allé étudier dans le Valais : elle suggère des relations courantes, entre les deux anciennes provinces, probablement par le col du Bonhomme, la vallée de Chamonix et le Valais. Le gentilice lui-même, Exomnius, est à rapprocher de celui

de T. Exomnius Mansuetus à Sion, qui est un militaire de la seconde moitié du Ier siècle²¹. À défaut d'une unité onomastique entre les deux vallées, il y aurait peut-être quelques liens ténus à souligner.

Ainsi les trois itinéraires secondaires que l'on vient d'évoquer se greffent sur des axes principaux celui du Grand-Saint-Bernard et celui du Petit-Saint-Bernard et ils offrent eux aussi la particularité de franchir les Alpes ou de les contourner (voie sud du Léman).

Passons aux voies secondaires internes à la région qui nous occupe.

4. VOIES SECONDAIRES INTERNES D'UNE VALLÉE À UNE AUTRE EN NARBONNAISE ET DANS LES ALPES GRAIES

Tout en se rattachant à une voie impériale, il s'agit là de transversales qui unissent des *uici* de la cité de Vienne entre eux, avant de gagner des horizons plus lointains.

4.1. La voie de Genève à la Tarentaise

Avec cet itinéraire, on dispose ici d'un bon exemple de voie, à l'origine probablement secondaire, qui a gagné en importance à l'Antiquité tardive. Grâce à l'archéologie et à la toponymie, son tracé est assez bien établi entre Genève et Annecy.

À la sortie de Genève, en traversant Carouge (*Quadruium*), carrefour de quatre voies antiques, elle emprunte un pont sur l'Arve, récemment repéré²² pour gagner ensuite, Landecy, Archamps (toponyme "sur Etraz"), Cruseilles, Pringy où des vestiges de voie ont été mis au jour (*CAG* 74, n° 217, p. 291-296). Au delà d'Annecy, des éléments de voie dallée sont relevés à Sévrier (*CAG* 74, n° 267, p. 316-319) et à Doussard (*CAG* 74, n° 104, p. 225-226).

Si, comme on l'a vu, il n'y a pas pour l'instant de bornes attestées sur la voie Aime-Martigny, en revanche, sur la voie unissant Genève à la Tarentaise, on dispose de la borne mise au jour à Veyrier-du-Lac (*CIL* XVII 2 103=*ILHS*, 118), mais qui, en réalité devait être érigée au nord d'Annecy, au Pont-de-Brogny et de celle de Sévrier (*CIL* XII 5513 ; *CIL* XVII 2 102 ; *ILHS*, 119). Ces deux témoignages, qui datent du règne de Constantin (entre 307 et 310), révèlent l'intérêt des autorités impériales pour une restauration ou une réhabilitation du réseau routier à des fins stratégiques ou tout simplement de propagande auprès des populations locales avec la sécurité restaurée. Il n'est pas impossible alors, que cette voie, secondaire à l'origine, ait pris de l'importance à partir du moment où

Genève fut constituée, sous les tétrarques, en cité autonome par rapport à Vienne²³, pour devenir une voie principale, reliant Genève à l'Italie. C'est à partir de ce moment seulement, en raison de son changement de statut, qu'elle aurait été dotée de bornes milliaires, datées du début du règne de Constantin. L'action des tétrarques est rappeler également lorsqu'on évoque les portes de la ville de Grenoble (*CIL* XII 2229).

4.2. La voie de Genève au Valais par la vallée de l'Arve

En dehors de la route empruntant la vieille piste protohistorique au sud du lac Léman, depuis Genève, pour gagner le Valais et le col du Grand-Saint-Bernard, une autre route était possible. Sans que l'on dispose d'éléments significatifs, elle devait remonter le cours de l'Arve, sur sa rive droite, au moins jusqu'à Thyez, un peu à l'écart du lit du torrent en raison de ses crues violentes. Si l'on en croit le bornage délimitant le territoire des Viennois de celui des Ceutrons entrepris sous son règne (*CIL* XII 113 ; *ILHS*, 82), l'aménagement de cette voie remonterait à Vespasien.

Cependant les trois milliaires que l'on a retrouvés sont d'époque tardive. Le premier a été mis au jour près du pont de la Géline, au sud-est d'Annemasse (*Adnamatia*) (*CIL* XII 5517 = *CIL* XVII 2 107 = *ILHS*, 116, milliaire de Galère et Maximin Daïa). Il pourrait s'agir d'un des premiers milliaires de la route venant de Genève et empruntant la vallée de l'Arve. Le deuxième, perdu depuis, a été découvert à Étrembières (*CIL* XII 5516 = *CIL* XVII 2 106 = *ILHS*, 117, milliaire de Galère et Maximin Daïa également). Le dernier provient de Nangy, s'il s'agit bien d'une borne milliaire (*CIL* XII 5515 = *CIL* XVII 2 105 = *ILHS*, 120). On peut envisager un tracé, qui remonte la rive droite du cours d'eau, en passant par Étrembières, Arthaz-Pont-Notre-Dame, où a été mis au jour un élément de voie empierré de 200 mètres de long (*CAG* 74, n° 021, p. 192), par Nangy, Faucigny, Bonneville, Ayse, où la voie romaine devait suivre au plus près la montagne vers Marignier, pour gagner ensuite Thyez. Sur ce site, la découverte d'une voie dallée se dirigeant vers l'Arve (accès à un pont ou à un embarcadère ?), datée de la fin du Ier siècle ou du début du IIe siècle, pourrait laisser envisager que la voie traversait alors l'Arve, pour remonter la vallée sur la rive gauche (*CAG* 74, n° 278, p. 350).

De Thyez, par Cluses, Luzier, Réninge ou par Sallanches, la voie arrivait à Passy et son sanctuaire de Mars (*CAG* 74, n° 208, p. 286-287). La difficulté de franchir le passage dit "des Egratz" implique d'emprunter la rive droite jusqu'à Servoz, puis en retraversant l'Arve par les Houches, on atteignait le cours supérieur du torrent. Cette route rejoignait la voie venant de la Tarentaise par le col du Bonhomme et le Val

Montjoie. Ensuite, par le col des Montets, la vallée de l'Eau Noire et du Trient, elle descendait sur Martigny (*Octodurus - Forum Claudii Vallensium*).

Plusieurs éléments de cette voie sont attestés, à Thyez (*CAG 74*, n° 278, p. 350), au nord de Thyez, à Mieussy (*CAG 74*, n° 183, p. 274) avec un tronçon de voie dallée, à Monnetier-Mornex (*CAG 74*, n° 185, p. 276) avec un fragment de voie romaine, à Saint-Gervais-les-Bains où le passage d'une voie d'époque romaine a été reconnu au pied du camp fortifié des Amérans (*CAG 74*, n° 236, p. 304).

De même des stations routières devaient jaloner cet axe routier. C'est le cas d'*Adnamatia* (Annemasse), petite agglomération aux portes de Genève, carrefour routier de voies venant de Genève et de la rive sud du Lac Léman, en direction d'Annecy, de Seysse, de la haute vallée de l'Arve, elle ne devait être qu'une *mutatio*. (*CAG 74*, n° 012, p. 182). Peu avant Cluses, Thyez, où depuis 1963 a été reconnue une agglomération antique, dont la présence a été confirmée par des fouilles dans les années 1990, doit être considéré comme un *uicus* qui a pu servir de relais. *Mansio* ou *mutatio*, au nom inconnu, ce site était traversé par une voie se dirigeant vers une installation portuaire ou un pont de bois (*CAG 74*, n° 278, p. 349-350).

Enfin, sur le cours supérieur de l'Arve, le site des Outards à Passy abritait un sanctuaire de Mars fréquenté par les notables viennois. Ainsi qu'en témoigne une borne de délimitation datée du règne de l'empereur Vespasien, on est ici à la frontière du territoire viennois avec la province des Alpes Graies (*CIL XII* 113 ; *ILHS* 82). Il est donc fort probable qu'un relais, placé sous la protection du dieu, était établi en ces lieux et permettait aux voyageurs de faire étape - et leurs dévotions - avant de s'engager plus avant en direction du Valais (*CAG 74*, n° 208, p. 286-287). Les vestiges archéologiques se rapportant à cette voie, la présence de deux, peut-être trois, bornes milliaires de l'époque de la tétrarchie tendent à démontrer que cette voie secondaire, dont la construction est attribuée aux Flaviens, pourrait avoir changé de statut pour devenir une voie stratégique principale reliant la Valais à Genève et à la Germanie supérieure au début du IVE siècle.

5. PRENONS MAINTENANT UN AUTRE EXEMPLE AVEC UNE VOIE INTERNE RELIANT LA TARENTEISE À LA MAURIENNE.

5.1. Les voies de Moutiers à la moyenne Maurienne

Depuis le nœud routier de Moutiers (*Darantasia*), étape mentionnée par la *Table de Peutinger*, il sem-

ble qu'il faille retenir l'itinéraire qui gagnait le col des Encombres (2340m) par les vallées du Doron de Belleville et du torrent des Encombres. Si l'on fait appel aux témoignages archéologiques, on observe, en effet, qu'un abondant matériel de l'Âge du Fer (VIe-début du Ve siècle avant J.-C.), a été mis au jour dans des tombes sous lauzes de la grande nécropole de Saint-Jean-de-Belleville (*CAG 73*, n° 244, p. 194-195). Ce sont principalement des fibules, des épingles, des bracelets fermés et ouverts en bronze et en fer, de production locale et d'importation (Bourgogne, Franche-Comté, plateau helvétique, voire de Champagne). Des perles d'ambre, produit de la Baltique, arrivent en Tarentaise par les cols italo-helvétiques et en utilisant peut-être le relais de la région du Lac Majeur où s'est développée la culture de Golasecca (*CAG 73*, p. 51-52). En amont, à Saint-Martin-de-Belleville, on a mis au jour le même type de vestiges (fibules, bracelets appartenant à la même époque et La Tène finale). Il y avait probablement aussi un culte à une divinité des eaux dont on a conservé la statue de facture très fruste et mutilée (*CAG 73*, n° 257, p. 198-199). Ces découvertes attestent, non seulement une occupation ancienne de la vallée, mais aussi une circulation antérieure à l'arrivée des Romains. La route redescendait sur la vallée de l'Arc, à proximité de Saint-Michel-de-Maurienne, dans le territoire des *Medulli*. Peu avant d'atteindre la vallée de l'Arve, à Saint-Martin-de-la-Porte, a été découvert une fibule et une hache à douille en bronze datées de la Tène ancienne (*CAG 73*, n° 258, p. 199). Ce même type de matériel est attesté à Saint-Michel-de-Maurienne (*CAG 73*, n° 261, p. 199). En revanche, il faut reconnaître l'extrême pauvreté en vestiges gallo-romains de la région traversée par cette voie.

Toujours depuis Moutiers, un autre itinéraire était également possible vers la Maurienne. Il empruntait la vallée du Doron par Bozel et Pralognan. En remontant la vallée, on note à Brides-les-Bains la découverte de sigillée claire appartenant au IVE siècle après J.-C. et peut-être d'offrandes à la divinité des eaux du lieu (*CAG 73*, n° 057, p. 131) ; puis, à Saint-Bon-Tarentaise, ont été mises au jour des monnaies datées du règne de Vespasien²⁴. Autres témoignages archéologiques à Bozel (*CAG 73*, n° 55, p. 131), à Pralognan-en-Vanoise (*CAG 73*, n° 206, p. 187) et le site de Champagny-en-Vanoise a révélé des sépultures et du matériel (bracelets) remontant à La Tène ancienne (*CAG 73*, n° 071, p. 135). Le chemin s'engageait ensuite dans les gorges de Ballendaz, pour accéder au col de la Vanoise (2517m). Le sentier de Grande Randonnée n° 55 pourrait recouvrir une partie de ce parcours. De là, la voie redescendait par la vallée du Doron de Termignon, sur le cours supérieur de l'Arc à la hauteur de Termignon, entre Modane et Lanslebourg.

Incontestablement secondaire, ce tracé n'a donc pas révélé pour l'instant de bornes milliaires et son balisage ne devait être assuré que par des perches en

bois pendant la saison hivernale. En définitive qui circule ? Sur les voies principales, on devait rencontrer voyageurs particuliers, soldats, courriers imperiaux, courriers provinciaux à l'initiative d'un gouverneur ou des magistrats de la cité de Vienne. Le trafic régional quant à lui, est le fait de marchands, de colporteurs à l'aide de mulets et, peut-être, des troupeaux transhumants à la belle saison ; en dehors des vallées, il faut exclure le charroi et, en définitive, la circulation sur les voies secondaires est essentiellement piétonne²⁵.

À partir des exemples choisis, trois constatations peuvent être faites.

- En premier lieu, il semble acquis qu'on doive considérer comme un axe secondaire une voie reliant deux vallées entre elles et qu'au moins une des ses extrémités se rattache à une voie principale. Sauf dans les vallées, il est exclu qu'une voie secondaire en montagne soit praticable pour des charrois. Elle devait être empruntée par des montures bâties accompagnant, voyageurs et colporteurs.
- Ensuite, pour démontrer la réalité de l'existence d'une voie secondaire et la distinguer des routes principales, il est possible d'exploiter une documentation très disparate (vestiges archéologiques, bornes milliaires, monnaies etc...), mise au jour à proximité des routes secondaires.
- Enfin, dans certains cas, à partir de la tétrarchie et par la volonté impériale, un axe secondaire serait susceptible de changer de statut pour devenir une voie principale. À la fin du III^e siècle et au début du IV^e siècle, cette évolution est le résultat d'une nouvelle stratégie défensive de l'Empire. L'itinéraire serait alors doté de bornes milliaires sur lesquelles les titulatures gravées se rapportent aux empereurs de la tétrarchie et au début du règne de Constantin, sans exclure la manifestation du loyalisme des populations locales à l'égard du pouvoir impérial. Ainsi serait expliqué pourquoi il n'y a pas de bornes et d'inscriptions sur ce type de voie sous le Haut-Empire. Mais cette hypothèse, à elle seule, mériterait une confrontation avec d'autres témoignages, ailleurs.

181-191 plus favorable à une datation haute, de l'époque de Claude.

(4) Voir le témoignage indirect d'Appien, *Bel. Illyr.*, 17 " c'est grâce au sel puisé par les Salasses dans un pays voisin, que ceux-ci purent longtemps résister aux troupes romaines " ; voir G. Gimard, 1975, p. 135-140 ; G. Gimard, 1992, p. 207-217.

(5) *CIL* XII 118 = *ILAlpes* I 36.

(6) P. Dufournet, L.-J. Gachet, Ph. Gaillard, J. Nicolas et *alii*, 1981.

(7) *CAG* 73 Savoie ; *CAG* 74 Haute-Savoie ; *CAG* 05 Hautes-Alpes ; *CAG* 38, 1 Isère, (sauf Vienne et le canton de la Tour-du-Pin).

(8) *CAG* 74, p. 325-326, n° 269.

(9) Fr. Bertrand, 2001a, p. 119-144.

(10) En dernier lieu, B. Rémy, 1999, p. 31-38.

(11) Sur Passy et le sanctuaire de Mars, pour un point récent, Fr. Bertrand, 2000, p. 125-148.

(12) A. Amandry, B. Rémy, J. Serralongue, 1996, p. 3-11.

(13) Voir J. France, 2001 : *Acaunum*, p. 92-96 ; *Ad Publicanos*, p. 33-34 ; *Avigliana (Fines Cottii)*, p. 81-90, Genève, p. 41-43 ; Grenoble, p. 36-40 ; Aoste, p. 157-159.

(14) Des blocs de calcaire et des pieux ferrés attestent l'existence d'un pont, peut-être d'époque claudienne si on se réfère aux milliaires de cet empereur mis au jour sur la voie rive droite après Massongex, comme par ex. le milliaire de Saint-Tryphon (*CIL* XVII 2 117 ; voir également Fr. Mottas, 1980, p. 154-168.

(15) Voir P. Collart, 1978, p. 282-294 ; D. van Berchem, 1982, 253-263.

(16) Sur cet itinéraire, voir P. Broise, 1986, p. 264, qui a parcouru cette voie de Vinzier à Morgins.

(17) F. Wiblé, 1998a, p. 79.

(18) Voir M. Tarpin, 1990, p. 109, note 93, je doute que les voyageurs préféraient toujours emprunter les deux cols du Saint-Bernard que de passer par le Val-Montjoie et la vallée de l'Arve.

(19) Fr. Bérard, 1995, p. 343-358.

(20) D. van Berchem, 1982, p. 84.

(21) Fr. Wiblé, 1998a, p. 117.

(22) Ch. Bonnet, 1994, p. 51-52, fig. 19-20.

(23) D. van Berchem, 1982, p. 253-263.

(24) X. Loriot, B. Rémy, 1988, p. 78, n° 30.

(25) M. Tarpin, 1990, p. 118.

SOURCES ÉPIGRAPHIQUES

CIL XII = O. Hirschfeld, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, t. XII, *Inscriptiones Galliae Narbonensis*, Berlin, 1888.

CIL XVII 2 = G. Walser, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, t. XVII, *Miliaria imperii romani*, 2. *Miliaria prouinciarum Narbonensis, Galliarum, Germaniarum*, Berlin-New York, 1986.

ILAlpes I *Alpes Graies* = B. Rémy, *Inscriptions Latines des Alpes I. Alpes Graies*, Chambéry-Grenoble, 1998.

ILHS = B. Rémy, Fr. Bertrand, J. Serralongue et *alii*, *Inscriptions Latines de Haute-Savoie*, Annecy, 1995.

ILS = H. Dessau, *Inscriptiones Latinae Selectae*, Berlin, 1892-1916, rééd. anast., 1962.

NOTES

(1) Voir par exemple, *La Venetia nell'area padano-danubiana. Le vie di comunicazione*, Venise, 1988, Padoue, 1990 qui fait l'examen des routes sur les deux versants des Alpes nord orientales.

(2) B. Rémy, 1970, p. 195-213, en particulier sur les limites de la cité de Vienne ; B. Rémy, 2000, p. 55-60, notamment carte p. 59 ; pour le réseau routier de la cité de Vienne, voir Fr. Bertrand, 2001b, 23-53.

(3) Fr. Bérard, 1995, p. 343-358 ; Voir Fr. Wiblé, 1998b, p.

BIBLIOGRAPHIE

- AMANDRY M., RÉMY B. & SERRALONGUE J., 1995-1996 - Les monnaies de fouilles du sanctuaire de Viuz-Faverges (Haute-Savoie), dans *Bulletin d'Histoire et d'archéologie des Amis de Viuz-Faverges* 35-36, 1995-1996: 1-102.
- BÉRARD FR., 1995 - Un nouveau procurateur à Aime en Tarentaise, dans *Gallia* 52, 1995: 343-358.
- BERTRANDY FR., 1998 - Les voies de communication dans les Alpes Graies, dans B. Rémy, *ILAlpes I Alpes Graies*, Chambéry-Grenoble, 1998: 23-29.
- BERTRANDY FR., 2000 - Le culte de Mars dans la cité de Vienne, dans *RAN* 33, 2000: 125-148.
- BERTRANDY FR., 2001a - Recherches sur les relations entre l'Italie et les régions alpines occidentales. Les témoignages numismatiques, dans *Gli antichi e la montagna a cura di S. Giorcelli-Bersani, Colloque Aoste (Italie)* septembre 1999, Turin, 2001: 119-144.
- BERTRANDY FR., 2001b - Bornes milliaires et réseau routier dans la cité de Vienne, Chambéry, 2001.
- BONNET CH., 1994 - Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève, dans *Genava* 42, nouvelle série, 1994: 51-52.
- BROISE P., 1986 - Les cols du Chablais et du Faucigny dans l'Antiquité, dans *Actes du IV^e colloque sur les Alpes dans l'Antiquité*, Martigny (13-16 septembre 1984), Aoste, 1986: 263-268.
- CAG, Hautes-Alpes 05 - I. Ganet, G. Barrauol, G. Bertucchi, 1995. *Carte archéologique de la Gaule. Les Hautes Alpes 05*. Paris.
- CAG, Isère 38 - A. Pelletier, Fr. Dory, W. Meyer, J.-C. Michel, 1994. *Carte archéologique de la Gaule. L'Isère, 38/1*, Paris.
- CAG, Savoie 73 - B. Rémy, Fr. Ballet, E. Ferber, *Carte archéologique de la Gaule. La Savoie, 73*, Paris, 1996.
- CAG, Haute-Savoie 74 - Fr. Bertrand, M. Ferley, J. Serralongue, *Carte archéologique de la Gaule. La Haute-Savoie, 74*, Paris, 1999.
- CHEVALLIER R., 1997 - *Les voies romaines*, Paris, 1997.
- COLLART P., 1978 - La route romaine du Sud du Léman, dans *Museum Helveticum* 35, 1978: 282-294.
- DUFOURNET P., L.-J. GACHET, Ph. GAILLARD, J. NICOLAS et alii, 1981 - *Le cadastre sarde de 1730 en Savoie*, Musée Savoisien, Chambéry, 1981.
- FRANCE J., 2001 - *La Quadragesima Galliarum, L'organisation douanière dans les provinces alpestres gauloises et germaniques*, CEFR 278, Rome.
- GIMARD G., 1975 - Le sel de Tarentaise et l'économie des Ceutrons, dans *Caesarodunum* 10, 1975: 135-140.
- GIMARD G., 1992 - Les sources salées de la Tarentaise dans les temps anciens dans *Caesarodunum* 27, 1992: 207-217.
- MOTTAS FR., 1980 - Milliaires et vestiges de voies romaines du canton de Vaud, dans *Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie* 1980: 154-168.
- RÉMY B., 1970 - Les limites de la cité des Allobroges, dans *Cahiers d'Histoire* 15, 1970: 195-213.
- RÉMY B., 1999 - Religion populaire et culte impérial dans le sanctuaire indigène de Châteauneuf (Savoie), dans *RAN* 32, 1999: 31-38.
- RÉMY B., 2000 - À propos du Rhône comme limite de la cité de Vienne au Haut-Empire en amont de Lyon, dans *RAN* 33, 2000: 55-60.
- TARPIN M., 1990 - Frontières naturelles et frontières culturelles dans les Alpes du nord, dans *La montagne dans l'Antiquité, Actes du colloque de la SOPHAU*, Pau, 1990: 97-120.
- VAN BERCHEM D., 1982 - La promotion de Genève au rang de cité, dans *Les routes et l'Histoire*, Genève, 1982: 253-263.
- WIBLÉ FR., 1998a - Fr. Wiblè (dir.), Vallis Poenina. *Le Valais à l'époque romaine*, Sion, 1998.
- WIBLÉ FR., 1998b - Deux procurateurs du Valais et l'organisation de deux districts alpins, dans *Antiquité tardive* 6, 1998: 181-191.